Nous voudrions partager le point de vue suivant avec vos lecteurs cyclistes.

Nous sommes cyclistes et adhérents à l'ADAV et membres d'un cyclo club.

Nous sommes aussi piétons.

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, nous pratiquons, à l'extérieur de chez nous, plus de marche que de vélo.

Nous la pratiquons dans la campagne c'est à dire au milieu des champs.

Des cyclistes empruntent les mêmes chemins que nous. Selon le sens du vent, nous n'entendons pas forcément arriver les vélos derrière nous.

Récemment, il nous est arrivé au moins à 3 reprises d'être doublé par des vélos sans que ceux avertissent de leur présence. Ce qui est regrettable car cela pourrait être très dangereux.

A chaque fois, nous leur faisons la remarque, l'un d'eux nous a répondu "pas de sonnette sur un VTT" (...), sauf qu'il n'est pas forcément nécessaire d'avoir une sonnette pour avertir et ne pas mesurer le risque d'un choc, à bonne allure sur une route étroite, est une attitude irresponsable.

Nous lisons beaucoup vos recommandations ou conseils pour des situations constatées au détriment des cyclistes dans la vie quotidienne ; par contre, ils ne doivent pas oublier les règles qui les concernent également afin de mettre chacun en sécurité. Personne n'a envie de se retrouver aux urgences d'un hôpital actuellement...

Nous sommes cyclistes et, par bon sens ou par usage d’un code de bonne conduite personnel, nous connaissons nos droits et nos devoirs à l’approche de piétons.

Quand nous croisons des piétons, nous « levons le pied » par réflexe car nous anticipons un écart non intentionnel qui pourrait provoquer un choc dommageable pour n’importe qui.

Quand nous approchons de piétons par l’arrière, nous les avertissons à plusieurs reprises de notre approche pour qu’ils soient prudents quand nous les dépassons, nous ralentissons et nous nous écartons en les doublant pour éviter tout écart de l’un d’eux.

Quand nous écrivons, « nous les avertissons » c’est soit en utilisant un avertisseur (sonnette, trompe…) soit en disant à haute voix plusieurs fois à leur approche « vélo derrière ». Si malgré tout, ils ne réagissent pas, nous n’hésitons à descendre de notre vélo si nécessaire. C’est beaucoup mieux que d’avoir à gérer un choc indésirable.

C’est assez simple à comprendre, à faire et cela permet de réduire les risques d’accrochage de toutes sortes ; nous remercions la revue « HEUROVELO » de communiquer notre message, car les règles et les devoirs sont à respecter par chacun en toutes circonstances.

En cette période d’Epiphanie, rappelons que les accrocs de la petite reine ne sont pas rois….

Edith et Laurent MARIEN